

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0014880

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5763

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DIRAJ

Abdelfettah

198150

Date de naissance :

1958

Adresse :

Lot AL KHOZAMA Im. 197 E4 Appt 1 Casablanca

Tél. : 06 67 14 32 23

Total des frais engagés : 15 79,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MEKKI TOUHAMI  
Neuro-Psychiatre  
En Professeur à la Faculté de Médecine  
15, Rue des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 05 22 22 71 13  
INPE: 091157461

Date de consultation :

02.03.2024

Nom et prénom du malade : DIRAJ, ABDELFETTAH Age: 1958

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Elle est au stade moyen + maladie paroxysmique

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :





Docteur TOUHAMI Mekki

الدكتور التهامي المكي

Spécialiste  
Neuro Psychiatre  
Ex Professeur à la Faculté  
de Médecine, Casablanca  
Psychothérapie

الأمراض النفسية و العصبية و العقلية  
أستاذ بكلية الطب الدار البيضاء (سابقا)  
العلاج النفسيانى

119.80

11190

Casablabca 03 / 2024 D65

779 a

~~MAP 2004~~ 260 ~~5173~~

442.5

66.80

159.80

1936

Prechain Rendez vous

Prochain Rendez-Vous : 2024

إقامة ابن رشد، 50 زنقة المستشفيات - الدار البيضاء | Résidence Ibn Rochd, 50 Rue des Hôpitaux - Casablanca

الموحمول : GSM : 06 61 06 07 83

الهاتف : 05 22 22 71 13